

EXTRAIT DES  
**DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU  
 SYNDICAT MIXTE DU BARRAGE DE MICHELBACH**

DATE DE LA SEANCE : 10 Décembre 2024  
 NOMBRE DE DELEGUES EN EXERCICE : 14  
 NOMBRE DE DELEGUES PRESENTS : 8  
 NOMBRE DE PROCURATIONS : 3

M. ISSELE est désigné secrétaire de séance

**TRANSFERTS ET CREATIONS DE CREDITS (412/7.1.2/10)**

Pour permettre au SMBM d'assurer la régularisation des opérations d'ordre liée au projet de renouvellement du circuit pédagogique, qui s'est concrétisé cette année, et dont l'amortissement va débuter en 2025, il convient de procéder aux modifications de crédits suivants :

**Dépenses d'ordre d'investissement**

Chapitre 041 Nature 2154  
 LC 3105 BASCULE ANNONCE MATERIEL INDUSTRIEL + 24 400 €

**Recettes d'ordre d'investissement**

Chapitre 041 Nature 2033 + 24 400 €  
 LC 3108 BASCULE FRAIS D'INSERTION

De plus, pour permettre au SMBM d'assurer les écritures d'amortissement 2024, il convient de procéder aux modifications de crédits suivants :

**Dépenses de fonctionnement**

Chapitre 67 Nature 6718  
 LC 29 AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES - 440 €  
 Chapitre 042 Nature 6811 + 440 €  
 LC 31 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

**Recettes de fonctionnement**

Chapitre 040 Nature 28151 + 440 €  
 LC 48 AMORTISSEMENTS INSTALLATIONS

**Dépenses d'investissement**

Chapitre 23 Nature 2313 + 440 €  
 LC1072 IMMOBILISATIONS EN COURS DE CONSTRUCTION

Ces écritures engendrent aucun flux de trésorerie, seulement des flux financiers.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

- Approuve les créations et transferts de crédits proposés ci-dessus, nécessaires comptablement
- La délibération est adoptée à la majorité des suffrages exprimés.

CERTIFIE CONFORME  
 La Présidente

Maryvonne BUCHER



